



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 16 mai 2024

Question de Mme Nawel Khemissa, déposée le 8 janvier 2024 « Quelle suite pertinente et efficace la Municipalité compte-t-elle donner aux événements mêlant plusieurs problématiques graves, telles que racisme banalisé, sécurité des personnes assistants aux matchs et discrimination liée à la classe sociale et au pouvoir d'achat après le derby du 9 décembre 2023? »

Rappel

« Samedi 9 décembre dernier, notre stade de la Tuilière a accueilli un match qui était très attendu par les supporters du LS, LE club symbole de notre ville qui affrontait le club Genevois Servette.

C'est ce qu'on appelle un Derby chez les gens qui suivent le Foot (ou un classico ... mais pas à notre niveau).

Depuis le début de la journée du 9 on a assisté à tout un tas de problèmes créés par les ultras des deux équipes.

Nota bene, pour rappel ou info: les ultras sont les supporters qu'on appelle également Hooligans.

Ce sont des gens qui aiment le foot et qui soutiennent leur club corps et âme ET aussi qui aiment, encore plus que leur club, avoir l'occasion de tout péter sur leur passage, la joie de provoquer des bastons avec les supporters des équipes adverses, celle de casser du matériel ou de se lancer des choses, voire de bien se lâcher et de menacer et insulter les joueurs ou les coachs de leur propre club quand ces derniers ne performant pas assez bien comme ils ou elles aimeraient.

Le derby du 9 décembre a rassemblé 9200 spectateurs, dont 1300 Genevois qui ont fait le déplacement.

On peut estimer à environ 60 personnes approximativement le nombre d'ULTRAS des deux bords. Soit moins de 10% des personnes présentes pour ce match.

Dès le matin le stade de la Tuilière était déjà cerné de tags du genre "LS on vous baise", posé avec un style au rabais et des lettrages moche et inesthétique.

(Et si je précise ça, c'est parce que j'aime le graff! J'entends donc par-là que c'était tout sauf des tags ressemblant à de l'art urbain).

Coup d'envoi à 20h45, 112 minutes de jeu.

Ce match s'est très mal passé !

A part qu'on a fait match nul avec un 1-1, avant ça on a eu droit à un cortège de supporters du Servette qui a bloqué la circulation en montant depuis la gare jusqu'au stade à pied, fumigènes allumés, etc., mobilisant des agents de police lausannois.

Les ultras du LS ont également utilisé des engins pyrotechniques.

Ensuite sur place les deux camps se sont lancés des fumigènes et des objets divers à la Tuilière.

Ceci avant et après le match.

Tout au long de ces diverses incivilités la Police de Lausanne a dû déployer 130 agents pour essayer de contenir ces personnes.

Des supporters du LS ont lancé des objets, notamment des bouteilles contre les policiers.

Et la rencontre s'est terminée entre des tirs de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène.

Des personnes lambda dont des enfants ont été gazées et ont quitté la Tuilière les poumons et les yeux en feu.

Ceci est inadmissible pour le POP (et le groupe EaG).

Surtout quand on pense au prix des billets que les familles lausannoises fans de foot avaient mis pour s'offrir le kiff de voir ce Derby !

Imaginons une famille standard (du moins le standard qui est le mien c'est-à-dire 1 parent solo ou 2 parents avec 3 enfants ou plus: les places les moins chères, mal placées leur ont déjà coûté autour des 80.- pour tout le monde.

Si c'est une famille de ce que certains ici appelle classe moyenne (2 parents, 2 enfants, et 2 salaires plus élevés que le salaire médian) ils auront peut-être payé des places assises moyennement bien placées et ils auront alors lâché 160.- pour emmener leurs enfants au stade.

C'est juste scandaleux que la soirée de toutes ces personnes se soit terminée comme ça !

Dans la 24h du 10 décembre on a appris qu'un policier avait été blessé.

On y a rien lu par contre sur le fait que plusieurs civils lambda se sont retrouvés pris entre les tirs et ont été gazés.

Donc je répète : des gens qui après avoir lâché probablement un demi-bras pour s'offrir ce loisir sont répartis blessés par la police de notre ville.

De source sûre, soit de personnes parmi nos rangs qui se trouvaient sur place il semblerait que les tirs aient eu lieu sans sommation.

Ce qui aurait normalement dû avoir lieu et aura au moins permis aux gens qui ne trouvent pas leur plaisir dans les grosses bastons généralisées de sortir rapidement avant de se retrouver gazés.

Dans un communiqué de presse de la Municipalité du 12 décembre on a appris qu'évidemment tout avait été condamné et de tous les côtés.

Que la Muni avait décidé de sanctions en coordination avec le canton de Vaud et de celui de Genève :

Soit que les tribunes réservées habituellement aux ultras seraient fermées pour les deux prochains matchs à venir.

Traduction : les ultras LS et ceux de Servette sont punis de match pour les deux prochains.

L'équipe de coordination des punitions a également décidé que lors du prochain Derby le match se déroulerait à huis clos. Soit sans supporter.

Traduction :

Ultra ou pas, fans lambda, familles, jeunes, seniors, enfants. Tout le monde est puni de match pour le prochain Derby.

Pas très juste ni équitables ces punitions sanctionner sans punir est pourtant un art qu'on apprend, je crois, dans toutes les HEqqch en lien avec le travail auprès d'humaines.

J'arrive donc avec la question que ça a suscitée chez plusieurs de mes camarades et moi-même. Et également chez des tas de personnes avec qui je discute sur des bords de terrain de foot ou dans des bars !

Avant de formuler quelques sous-questions, je relève encore ce dernier élément : un truc énorme et hyper choquant qui nous a toutes interpellées et qu'on a même pu voir afficher dans la presse (sans pourtant que ce soit relevé comme qqch d'inadmissible!): des banderoles apportées par les supporters de Servette sur lesquels c'était écrit en très très gros "Pendant qu'on joue Rome, VOUS JOUEZ COMME DES ROMS !"

Je répète : vous jouez comme des roms !

Ça, ces mots-là dégueulasses de racisme, ils étaient affichés en grand dans les tribunes du stade de ma ville, notre ville. Le stade star de notre jeunesse !

(pour ceux qui suivent un peu les artistes locaux on a le rappeur Lausannois Kingzer, très suivi par la jeunesse, qui a même tourné un clip qui s'appelle "porter sa ville" à l'intérieur de la Tuilière) ».

Préambule

La Municipalité partage les préoccupations de la Conseillère communale, Mme Khemissa, concernant le bon déroulement des rencontres footballistiques. La Police municipale de Lausanne (PML) est attentive aux débordements qui peuvent parfois se produire en marge des manifestations sportives, débordements générés par une frange des supporters et supportrices particulièrement virulent-e-s. Elle favorise un accompagnement de nature à calmer les esprits et à limiter les dommages potentiellement provoqués sur les personnes en premier lieu et sur les biens.

Le 9 décembre 2023, il s'agissait de 1'000 supporters et supportrices genevois-e qui se sont déplacé-e-s à Lausanne, dont plusieurs centaines qui souhaitaient en découdre avec les ultras du LS ou la police et non 60 comme mentionné dans la question.

La Municipalité, dans la perspective de la régulation nécessaire de ces comportements, participe aux réflexions qui se déroulent au niveau national, les problématiques soulevées n'étant pas spécifiques à Lausanne. Elle espère que les mesures qui seront décidées permettront de retrouver un esprit positif autour des rencontres footballistiques des clubs lausannois, qui évoluent au sein de l'élite nationale, afin qu'elles restent un moment destiné aux amateurs-trices ainsi qu'aux familles et que ces derniers puissent en profiter dans les meilleures conditions possibles.



Réponse de la Municipalité

Question 1 : Quelle suite pertinente et efficace la Municipalité compte-t-elle donner aux événements mêlant plusieurs problématiques graves, tels que racisme banalisé, sécurité des personnes assistants aux matchs et discrimination lié à la classe sociale et au pouvoir d'achat après le Derby du 9 décembre 2023 ?

Comme indiqué dans le préambule, de nombreuses réflexions sont en cours au niveau national sur l'accompagnement des supporters et supportrices. En mars 2024, les autorités chargées de délivrer les autorisations se sont accordées sur de nouvelles mesures pour prévenir la violence lors des matchs de football. En principe, dès la saison prochaine, un modèle de sanction dit « en cascade » sera mis en œuvre.

En matière de solution préventive, la Municipalité soutient toujours la mise en place de billets nominatifs, tout comme les autorités cantonales. Toutefois, un avis de droit sollicité par la Swiss Football League a récemment conclu à l'insuffisance normative du « Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives » comme base légale à la mise en œuvre de ce concept. Une révision de ces dispositions pourrait intervenir d'ici à l'été 2024, lesquelles devront ensuite être ratifiées par l'ensemble des parlements cantonaux signataires.

Question 2 : Les gens qui sont déjà allés voir un match à la T savent que le service de sécurité est rigoureux à l'entrée, qu'il ne laisse parfois pas passer des sandwiches ou des bouteilles d'eau. Comment se fait-il que la direction de la Tuilière ne soit pas obligé par la Muni d'ordonner à son service de sécurité l'interdiction de laisser entrer et afficher de banderole à caractère raciste? Question subsidiaire: cette banderole aurait-elle passé, aurait-elle pu être étendue si ça avait été écrit "vous jouez comme des négros" ou "vous jouez comme des youpins"?

La Municipalité de Lausanne condamne fermement de tels propos. De manière générale, elle s'engage contre tout comportement discriminant, quels que soient les termes utilisés, le mode de diffusion ou les populations visées. Elle déplore que les manifestations sportives soient entachées de tels comportements, alors qu'elles doivent permettre justement de rassembler les populations autour d'événements conviviaux et populaires.

La PML n'a pas été renseignée préalablement de la présence d'une banderole stigmatisant les Roms et n'a reçu aucune plainte. La sécurité à l'intérieur du stade relève des clubs, la police n'y intervient pour le maintien de l'ordre qu'en cas de débordement sécuritaire qui ne pourrait être géré par la sécurité privée. Les contrôles à l'entrée du stade relèvent également de la sécurité privée.

Peut déposer plainte selon l'article 261 bis du Code pénal suisse, la personne directement discriminée en raison de son appartenance raciale, ethnique, religieuse ou de son orientation sexuelle. Lorsque les éléments constitutifs de l'infraction sont réunis, la peine encourue en cas de condamnation est une peine privative de liberté de trois ans au plus ou une peine pécuniaire.

Question 3 : Y a-t-il eu sommation ou n'y a-t-il effectivement eu aucune sommation avant les tirs de la police, faute de quoi comment se fait-il que des personnes dont des mineurs soient sorties de ce stade les yeux et les poumons en feu? (Nb : pensées et courage bien sûr au policier blessé dans l'exercice de ses fonctions mentionné dans la presse. Et étonnement voir effet de choc de ma part de voir qu'on accorde par contre aussi peu d'importance aux citoyens et citoyennes qui ont également été blessés dans le cadre de leur soirée de loisir et dont personne ne fait mention dans cet article.)

Au début du match, la PML a œuvré afin que l'ensemble des spectateurs et spectatrices puisse entrer avant l'arrivée du cortège des supporters et supportrices. Une zone tampon a été créée pour que l'accueil des supporters et supportrices se fasse dans les meilleures conditions possibles.

A la fin de la rencontre, les supporters et supportrices du Servette ont été retenu-e-s afin que l'ensemble du stade se vide pour que, à l'instar de ce qui avait été mis en place au début de la rencontre, les différents groupes de supporters et supportrices n'aient pas à se croiser. Malheureusement, il a été constaté qu'un certain nombre de spectateurs et spectatrices, dont des enfants accompagnés de leurs parents, sont restés sur place afin de filmer les différents débordements, au détriment de leur sécurité.

La PML n'a pas fait usage de gaz lacrymogène à l'intérieur du stade. Si des citoyen-ne-s ont été indisposés par du gaz, il s'agissait probablement de ceux émanant des nombreux engins pyrotechniques utilisés par les supporters et supportrices, lesquels ont provoqué de la fumée ce qui a pu engendrer des conséquences sur les voies respiratoires des personnes présentes.

En outre, l'engagement de balles en caoutchouc, de méga-spray au poivre et l'utilisation du camion anti-émeutes avec de l'eau ont été effectués après que toutes les sommations aient été faites avec un mégaphone. Il est encore précisé qu'en raison des conditions météorologiques lors des événements on ne peut pas exclure que les substances du spray au poivre aient été dispersées ce qui a pu incommoder les personnes qui sont restées sur place pour assister aux débordements.

Concernant plus précisément ces personnes indisposées, elles ont été prises en charge sur place par les samaritains présents et la PML en a été informée. Il est à noter qu'aucun blessé civil n'est à déplorer et aucun transfert dans le milieu hospitalier n'a été nécessaire.

Question 4 : Pourquoi les tribunes des ultras seront-elles fermées pour seulement 2 matchs? Et y aura-t-il possibilité pour les fans lambda d'y prendre tout de même des billets? Pourquoi est-ce que les autres supporters de foot eux seront ils carrément tous punis du prochain Derby? Raison de cette question: a/ Sanctionner n'est pas punir! b/ Les punitions collectives sont des pratiques qu'on valorise dans l'armée, et qu'on considère être des pratiques à éviter dans le travail social par exemple : pourquoi est-ce qu'on applique des punitions collectives autour du sport le plus populaire de cette ville et que l'on considère donc que les fans de foot doivent être "punis" comme des soldats ou alors comme des enfants ? c/ fermer les tribunes des ultras équivaut également à punir de match les familles ou les fans qui prennent les billets les moins chers (en effet ces tribunes sont les tribunes C, D et A. Celle dont les prix sont précisément abordables pour les personnes aux revenus les plus bas)

La sanction a été prononcée non seulement par la Ville de Lausanne mais également par les cantons de Vaud et de Genève. Ces instances ont saisi la Conférence des directrices et directeurs des départements de justice et police (CCDJP) pour coordonner leurs actions et les sanctions prononcées. Les tribunes réservées aux supportrices et supporters locaux de

ces deux clubs ont été fermées pour la rencontre faisant suite à celle du 9 décembre dernier pour chacun de ces clubs à domicile. En sus, il avait été décidé que le prochain match entre ces deux équipes se jouait à huis-clos.

Toutefois, au vu des discussions conduites entre les autorités genevoises et le club, le huis-clos pour la rencontre qui s'est déroulée à Genève a été levé.

Question 5 : Combien ça coûte aux contribuables Lausannois.es de faire intervenir 130 policiers, de bloquer le trafic, de recouvrir des tags moche et insultant?

Le montant nécessaire à la mise en œuvre des dispositifs sécuritaires est difficilement chiffrable.

En effet, il est impossible de déterminer l'ensemble des coûts car ils comprennent certes la présence policière lors du match, mais également bon nombre d'actions de prévention, d'analyses, d'organisation, de renseignements, en amont et en aval des rencontres qui ne peuvent faire l'objet d'une comptabilisation formelle.

La tâche régalienne de maintien de l'ordre reste une mission assurée en tout temps. Pour une part, les policier-ère-s qui sont engagés sur une rencontre sportive le sont dans le cadre de leur engagement ordinaire.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Nawel Khemissa.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 16 mai 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

